

BOIS-HÉROULT... LE MAIRE À MI-MANDAT

Édouard de Lamaze :

« La gouvernance se partage »

Voici maintenant 15 ans qu'Édouard de Lamaze est élu maire de cette commune. Sa façon de dire les choses sans vouloir blesser qui-conque en fait un maire atypique.

Le Bulletin : Comment gérez-vous les affaires communales en sachant que votre activité professionnelle vous prend beaucoup de temps (NDLR : Édouard de Lamaze est avocat) ?

Édouard de Lamaze : La gouvernance d'une mairie se partage entre le maire et ses adjoints. Certes je suis souvent absent en semaine mais je me tiens informé au quotidien de ce qui se passe à Bois-Héroult. J'ai donné des délégations à chacun de mes trois adjoints qui me représentent dans toutes les réunions de syndicats ou autres, sauf à la communauté de communes (CCME) où je suis présent à la plupart des réunions. Car Bois-Héroult a tardé à entrer à la CCME, mais désormais il faut défendre les intérêts des 26 communes. D'ailleurs je suis favorable à la fusion des communautés de communes de Buchy et de Montville.

Vos adjoints ne se retrouvent-ils pas avec une surcharge de travail ?

- Un peu, mais c'est aussi

agréable pour eux de participer activement à la vie communale. En échange, toutes les indemnités ont été partagées en trois parts égales pour qu'ils en soient remerciés et que ça ne coûte pas plus à la commune.

Est-il difficile d'établir les budgets communaux ?

- Il est évident que faire un budget est toujours source de soucis. On voudrait faire beaucoup mais dans une commune de 176 âmes il faut rester raisonnable. Nous n'avons pas de crédit en cours, ce qui nous facilite la tâche pour les années à venir. Je n'ai pas de recettes exceptionnelles, d'ailleurs je m'oppose à un projet éolien tant sur ma commune qu'à proximité. Je suis pour une ZDE (zone développement éolien) car c'est la seule façon d'éviter le mitage de nos campagnes.

Quels sont vos projets à court terme ?

- Nous avons acheté en 2010 une bâtisse pour y faire un

deuxième logement social. Nous avons un projet de construction annexe à ce logement. Nous allons commander la pose d'un ossuaire, la création d'un jardin du souvenir et la rénovation du monument aux morts. Il est aussi nécessaire de faire le renforcement des lignes électriques et notre gros projet est la construction d'une école avec la commune de Bosc-Bordel, ainsi que la mise en place d'un AMVAP (la mise en valeur du patrimoine) et qui est complémentaire au PLU.

Vous reste-t-il du temps pour les loisirs ?

- Je vis à cent à l'heure à Paris, et quand je suis ici je m'oxygène, je découvre toujours quelque chose de nouveau dans la nature, je partage des moments très reposants en faisant des parties de chasse avec des amis qui viennent pour certains découvrir la région.

Dans 3 ans aurez-vous toujours la même motivation ?

- La motivation oui je



Édouard de Lamaze est pour la fusion des communautés de communes du Moulin d'Écalles et des Portes Nord Ouest de Rouen

pense, maintenant il faut savoir que dans le temps les choses vont continuer à bouger avec de nouvelles réglementations sur la gestion des communes et des syndicats. Alors attendons de voir ce qui

se passera durant cette période qui peut tout chambouler, y compris le rôle de maire. Je ne peux être plus précis, l'interrogation est entière sur l'avenir de la fonction. En 2014, j'aurai derrière moi un man-

dat de conseiller municipal et trois mandats de maire, chaque chose en son temps !

De notre correspondant
Jean-Pierre Romain